

Histoire de la division administrative et territoriale de la ville de Choucha

Le 8 novembre 2020, pendant la deuxième guerre du Karabakh (27.09.2020-10.11.2020), l'armée azerbaïdjanaise a libéré la ville de Choucha de l'occupation arménienne. Le 7 mai 2021, le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a signé un décret déclarant Choucha capitale culturelle de l'Azerbaïdjan. Qarabag.com a préparé des documents sur l'histoire de la division administrative et territoriale de la ville de Choucha depuis la fondation du khanat du Karabakh jusqu'à aujourd'hui.

Centre administratif de la région de Choucha, la ville de Choucha (anciennement Panakhabad) est située dans les contreforts des pentes orientales de la crête du Karabakh.

[\[Abbasgoulu Agha Bakikhanov. Gulistani Irem.1991, p. 77\]](#)

[\[V.P. Leviatov. Essais de l'histoire de l'Azerbaïdjan au XVIIIe siècle. 1948., p.99\]](#)

[\[Carte générale de la Géorgie avec l'indication des routes postales et principales, les gares et la distance entre ces verstes. Saint-Petersbourg. 1823\]](#)

[\[V. Sidorov. A travers la Russie. 2. Caucase. Notes de voyage et impressions. Informations pratiques pour le touriste. Saint-Petersbourg. 1897, p. 235-236\]](#)

Choucha a été fondée par le premier khan du Karabakh, Panakh Ali Javanchir, en 1752 (1754) .

[\[K. Nikitine. Esquisse de la ville de Choucha et du district de Choucha. Elisavetpol. 1873. pp. 4-5\]](#)

[\[V.M. Sysoev. Un bref guide des monuments les plus célèbres de l'antiquité et de la nature en Azerbaïdjan. 1930, p, 11\]](#)

En 1813, le khanat du Karabakh (y compris Choucha) a fait partie de l'Empire russe en vertu du traité de Gulistan. En 1823, l'administration russe a institué à Choucha.

[\[E. Weidenbaum. Guide du Caucase. Tiflis, 1888., p. 146\]](#)

[\[Dictionnaire encyclopédique de Brockhaus et Efron : Volume XL \(79\). 1904., p.26\]](#)

En 1835, la province du Karabakh (y compris la Choucha) a été incluse dans les provinces musulmanes de Transcaucasie de l'Empire russe.

[\[O. Yevetsky. Description statistique de la région transcaucasienne. Saint-Pétersbourg, 1835, p. 24\]](#)

En 1840. Choucha a été officiellement approuvée en tant que ville. La même année, la province du Karabakh (y compris Choucha) a été incorporée à la nouvelle province de la Caspienne, tous les magals ayant été rebaptisés districts et les provinces ayant été rebaptisées comtés. En conséquence, la province du Karabakh est devenue un comté du même nom.

[\[URSS: Division administrative et territoriale des républiques fédérées au 1er janvier 1980. 1980, p. 439\]](#)

[\[Calendrier caucasien pour l'année 1871. Tiflis, 1870. Deuxième partie. Aperçu historique de la province de Bakou. p., 44-45\]](#)

En 1846, en l'honneur de la ville de Choucha, le comté du Karabakh a été rebaptisé comté de Choucha.

[\[Calendrier caucasien pour l'année. Tiflis, 1868. Troisième partie. Aperçu historique des institutions civiles de la région du Caucase et de la Transcaucasie. p. 398\]](#)

En 1868. Le comté de Choucha (y compris Choucha) a été inclus dans la province d'Elizavetpol.

[\[Calendrier caucasien pour l'année 1869. Tiflis, 1868. Deuxième partie, p. 115\]](#)

[\[Calendrier du Caucase pour l'année 1892. Tiflis, 1891 Deuxième partie. Index chronologique. p. 33\]](#)

Pendant les années de la République démocratique d'Azerbaïdjan (1918-1920), Choucha faisait partie du comté de Choucha de la province de Gandja. Entre 1919 et 1920, Choucha a été incluse dans le Gouvernement général du Karabakh.

[\[République démocratique d'Azerbaïdjan \(1918-1920\) Actes législatifs \(recueil de documents\) 1998, p.126; 389\]](#)

Conformément à la décision du Plénum du Bureau caucasien du

Comité central du Parti communiste russe (Bureau caucasien du Comité central du Parti communiste russe) du 5 juillet 1921, le territoire de la région du Haut Karabakh a été maintenu au sein de la RSS d'Azerbaïdjan et une autonomie lui a été accordée avec un centre administratif à Choucha.

[\[Sur l'histoire de la formation de la région autonome du Haut Karabakh de la RSS d'Azerbaïdjan. 1918-1925 : Documents et dossier d'information. 1989 // Extrait du procès-verbal de la réunion du Plénum du Bureau caucasien du comité central du PCR \(b\), 5 juillet 1921, p. 59\]](#)

Le 4 juillet (7 juillet) 1923, par la résolution du Présidium du Comité exécutif central des Soviets d'Azerbaïdjan (l'organe suprême du pouvoir de la république en 1922-1938), la région autonome du Nagorno-Karabakh (AONK) a été formé dans la partie montagneuse du Karabakh. Afin de minimiser l'importance administrative de la ville de Choucha et de modifier le nombre et la composition ethnique de la population du Karabakh en faveur des Arméniens, le centre administratif de la nouvelle autonomie a été déplacé de la ville de Choucha au village de Khankendi (renommé plus tard Stepanakert).

[\[Sur l'histoire de la formation de la région du Haut-Karabakh de la RSS d'Azerbaïdjan. 1918-1925. Documents et dossier d'information. Bakou, 1989, p.94; 116\]](#)

[\[V.M. Sysoyev. Un bref guide des monuments les plus célèbres de l'antiquité et de la nature en Azerbaïdjan. 1930, p.11\]](#)

[\[URSS: division administrative et territoriale des républiques fédérées le 1er octobre 1938. 1938, p. 183\]](#)

[\[RSS d'Azerbaïdjan: division administrative et territoriale datée du 1er janvier 1977. 1979, p. 6\]](#)

Le 21 juillet 1923, par le décret du Présidium de la CEC des Soviets d'Azerbaïdjan et du Conseil des commissaires du peuple de la RSS d'Azerbaïdjan (*le gouvernement de la république*), Choucha a été incluse dans l'AONK. Cependant, selon la division administrative de l'URSS pour 1923-1924, la ville de Choucha est indiquée comme le centre administratif du comté de Choucha.

[\[Sur l'histoire de la formation de la région du Haut-Karabakh de la RSS d'Azerbaïdjan.](#)

[1918-1925. Documents et dossier d'information. Bakou, 1989 // D'après le procès-verbal de la réunion du Présidium de la CEC des Soviets d'Azerbaïdjan et du Conseil des commissaires du peuple de la RSS d'Azerbaïdjan, le 21 juillet 1923, p. 97-98\]](#)

[\[Divisions administratives de l'URSS selon les données du 15 mai 1923. 1923, P. 21; 56\]](#)

[\[Division administrative de l'URSS selon les données du 1er mai 1924. 1924, P. 34; 69\]](#)

En 1925, Choucha a été mentionnée comme le centre de la région de Khachen de l'AONK.

[\[Division territoriale et administrative de l'URSS au 1er janvier 1925. 1925, p. 204\]](#)

En 1926, Choucha est indiquée comme le centre du comté de Khachen et du district de Choucha de l'AONK.

[\[S.I. Soulkevitch. Structure administrative et politique de l'Union des RSS \(documents sur les transformations territoriales de 1917 au 1er juillet 1925\) 1926, p. 184\]](#)

[\[Division territoriale et administrative de l'URSS au 1er janvier 1926, 1926, p. 193\]](#)

En 1929, Choucha est mentionnée comme étant le centre de la daïra de Choucha (vraisemblablement le district, la circonscription) de l'AONC.

[\[Division administrative et territoriale de l'URSS et une liste des colonies les plus importantes avec une liste chronologique des résolutions sur la modification des limites des provinces, des régions et des républiques de 1917 à 1929, 1929, p. 117; 286\]](#)

Le 8 août 1930, la région de Choucha a été formée avec le centre dans la ville de Choucha.

[\[RSS d'Azerbaïdjan : Division administrative et territoriale au 1er janvier 1977 .1979, p. 7\]](#)

[\[Division administrative et territoriale de l'URSS. Districts et villes de l'URSS. 1931, p. 230\]](#)

En 1936, la région autonome du Haut-Karabakh, qui comprenait la ville de Choucha, a été rebaptisée région autonome du Haut-Karabakh (NKA0).

[\[La Constitution de l'URSS. 1936, p. 31\]](#)

[\[Journal Bakinsky Rabotchiy n° 63, 16.03.1937\]](#)

4 janvier 1963, la région de Choucha a été abolie et Choucha a été incluse dans la région de Stepanakert. Le 6 janvier 1965, la ville de Shusha redevint le centre de la région restaurée de Shusha.

[\[RSS d'Azerbaïdjan: Division administrative et territoriale le 1er janvier 1977 .1979, p. 7\]](#)
[\[URSS: division administrative et territoriale des républiques fédérées en janvier 1965., P. 696\]](#)

Le 26 novembre 1991, par une résolution du Soviet suprême de la RSS d'Azerbaïdjan, la région autonome du Haut-Karabakh a été liquidée et avec l'effondrement de l'URSS (26 décembre 1991), la NKA0 a cessé d'exister. Cependant, la région de Choucha a conservé son statut administratif-territorial, avec le centre dans la ville de Choucha.

[\[Journal Bakinsky Rabotchiy n°230, 27.11.1991\]](#)

Les 8 et 9 mai 1992, la ville de Choucha était occupée par des formations armées arméniennes.

[\[Thomas de Waal : Jardin noir. L'Arménie et l'Azerbaïdjan à travers la paix et la guerre. 2005. p. 384\]](#)